

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant certaines caisses d'épargnes de la province de Québec.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.

Acte autorisant le paiement de primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des pensions du service civil.

Acte à l'effet d'autoriser une subvention pour un chemin de fer à travers la Passe du Nid-au-Corbeau.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des Postes.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

‘ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant respectivement le 30e jour de juin 1897 et le 30e jour de juin 1898, et pour d'autres objets liés au service public.’

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session du huitième Parlement de la Puissance par le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En vous relevant de l'obligation d'être présents plus longtemps dans cette Chambre, je tiens à vous remercier de l'assiduité avec laquelle vous avez accompli les travaux d'une session laborieuse, et la législation très importante qui résulte de vos délibérations mérite mes félicitations.

La revision du tarif à laquelle vous avez employé une grande partie de la session, a été faite, j'en suis convaincu, de manière à favoriser l'industrie et le commerce de la Puissance. On se plaît à reconnaître que cette mesure est considérée comme importante au point de vue de l'Empire, et elle a déjà eu pour effet d'affermir d'une manière sensible les liens qui unissent le Canada et la mère-patrie.

Les arrangements faits pour établir une ligne de vapeurs rapides de la meilleure classe entre la Grande-Bretagne et le Canada, avec la co-opération et l'aide des gouvernements impérial et canadien, me font espérer, qu'à une date rapprochée, nous verrons s'accomplir ce projet si important.

Je vois avec plaisir que vous avez accordé des subventions pour différents chemins de fer qui sont destinés à développer la richesse minière du Canada, à faciliter le trafic et à accommoder le public voyageur.